



Association
Pour la Défense des Berges de Seine
De Sahurs, La Bouille, Moulineaux et Caumont.

Station de transit de MOULINEAUX

Notre association était invitée à participer à la réunion de présentation du PADD en présence des personnes publiques associées le mercredi 29 octobre 2014 à la salle polyvalente de Sahurs.

Lors de cette réunion nous étions informés qu'une enquête publique unique, concernant la création d'une station de transit des sédiments de dragage du chenal de navigation de la Seine aval sur les communes de Moulineaux et de La Bouille était ouverte.

Le Conseil d'Administration de l'Association lors de sa réunion du 13 novembre dernier, prenait la décision de porter cette information aux habitants et riverains des communes de Sahurs, Moulineaux et La Bouille.

Explication du projet.

Ce projet d'exploitation s'appuie sur la chambre de dépôts de sédiments existante à Moulineaux en activité à ce jour.

Des équipements supplémentaires nécessaires seront installés pour permettre une reprise des sédiments de dragage et leur valorisation commerciale.

Ces équipements (pont-bascule, cabine de pesée, véhicules de transports) auront pour conséquence des impacts négatifs sur les riverains (bruit – visuel – environnemental).

En effet, la chambre de dépôts de Moulineaux est actuellement composée de 2 casiers et d'un bassin de décantation. Les 4 autres casiers pleins sont concernés dans le futur projet logistique du GPMR (RVSL aval).

Pourquoi une station de transit.

La station de transit permettra de contenir et stocker les sédiments de dragage d'entretien et des travaux neufs actuellement en cours (zone d'évitage d'Hautot).

Le GPMR projette de **déposer sur 3 années** plus de 610.000 m³ de sédiments et après séchage, de charger dans des camions les matériaux obtenus.

Le remplissage des casiers aura lieu de jour comme de nuit et la reprise des matériaux par les camions s'effectuerait de jour (7h à 19h). Le rythme de cette circulation serait de **140 passages/jour**.

Nous découvrons que les habitants de Moulineaux et de Sahurs seront confrontés aux impacts visuel et sonore durant l'exploitation de cette station.

Le bruit (camions et refoulement permanent) affectera les habitations situées à moins de 250m).

A Sahurs, face au poste d'accostage, est située une zone d'habitations.

A Moulineaux, en contrebas de la RD 13, nous trouvons également un groupement d'habitations.

Nous remarquons qu'il n'est pas précisé dans le document le nombre d'engins de chantier qui seront présents. Nous pensons qu'une seule pelle hydraulique (information du GPMR) ne suffira pas pour alimenter le roulement des 140 camions/jour prévus.

Le site d'étude est situé en bordure immédiate du Parc Naturel Régional. Il existe un intérêt biologique du site avec 4 espèces d'oiseaux classées comme rares.

Sur le paysager, la station de transit sera durant plusieurs années pour l'œil du touriste, un vaste chantier avec la menace de voir une augmentation du stockage des sédiments ayant pour conséquence immédiate, une hauteur de stockage visible de la rive droite de la Seine.

Moulineaux est concerné par un site classé (le Château Robert Le Diable).

La station de transit sera également visible du château Albert Lambert, situé sur La BOUILLE.

Ce vaste chantier dont l'enjeu économique pour le GPMR est d'importance, ne doit pas occulter une obligation de prévention des risques encourus, afin de protéger les populations riveraines.

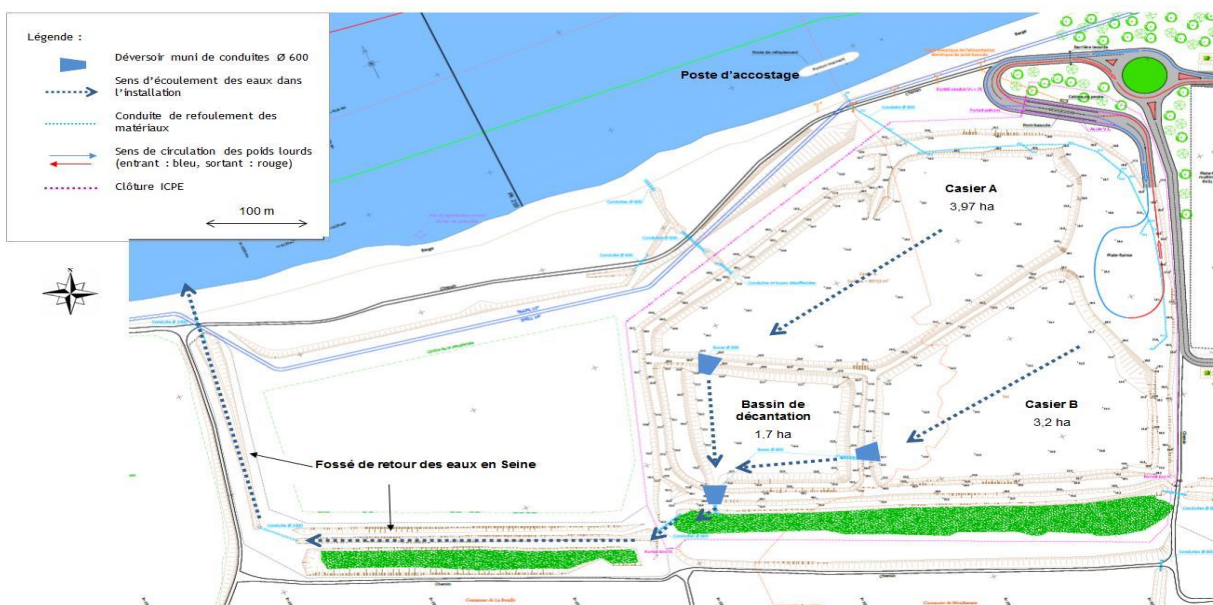
L'association invite les habitants et riverains à consulter le dossier d'enquête publique et à déposer leur avis sur le registre mis à leur disposition dans les différentes mairies concernées.

- Mairie de Sahurs jusqu'au 28 novembre.
- Mairie de La Bouille jusqu'au 22 novembre.
- Mairie de Moulineaux jusqu'au 28 novembre (le commissaire enquêteur sera présent les 21 et 28 novembre de 15h à 18h).

Le bureau de l'Association.
Le 15/11/2014

Plans de la zone concernée.

1- Plan de la station de transit projetée.



2- Chambre de dépôts actuelle.

